



demande de renseignements concernant une liquidation de communaut

Par **memenico**, le **10/03/2012** à **18:08**

Je me permet de venir vous car je ne trouve pas de solution a mon problème.Mon ex-mari et moi-même avons construit une maison en 1995.Mon ex-mari m'a quitté en 1998 pour une autre.Suite a son départ je suis restée dans notre maison avec mes 2enfants agés a cette époque de 4et8ans.Etant donné que je suis restée dans notre maison,j'ai payer les traites depuis 1999 ainsi que toutes les taxes foncières(888par ans)ainsi que toutes les factures pour les travaux.A ce jour mon ex-mari veut sortir de l'indivision ce que je comprend.Je lui ai fait une proposition pour racheter sa part dont le montant de la soulte correspond a 49000euros.Je n'ai plus que 2ans pour terminer de régler de payer notre emprunt.Dés que celui-ci serra terminer de payer j'ai trouver une banque qui accepte de me prêter le montant nécessaire pour payer la soulte.Mais mon ex-mari n'est pas d'accord,il veut l'argent immédiatement.Que puis-je faire car je tiens énormément a notre maison?Est-ce que je peux le faire patienter ou non?D'avance je vous remercie si vous pouviez m'aider.Cordialement.

Par **Aftherall**, le **18/03/2012** à **21:41**

Vous n'avez pas vraiment les "cartes en mains". Votre ex peut demander un partage judiciaire. Au surplus, vos enfants sont majeurs... Le jaf ne pourra sans doute pas s'y opposer...